



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Compte rendu Comité Directeur.
tenu en visioconférence le samedi 12 juin 2021 à partir de 9h00.

Présents: MM. Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER,, Yvan COSTA, Alain DEGIOVANNI, Dominique DESHAYES, Sylvain GREGOIRE, Gilles GUIGNARD, Michel HAINNEVILLE, Jean Marc HUET, Frédéric LOUVET , Yves LUGUERNE, Sabine et Serge RAYNAL,

Absents excusés

Maxime CHADEFFAUD, Benoît SEMENON, Stéphane THOUMAZOU .

Une minute de silence est observée à la mémoire de Roger BICHERON, décédé. Un avis est paru sur le site de la fédération. Son club de « l'Arc en Ciel » aidé par son fils, écrirons une nécrologie qui paraîtra sur le prochain Message. Le trésorier informe qu'une couronne de fleur a été envoyée au nom de « Tous ses amis de la FFMN ».

1/ Effectifs :

648 licences au 17/6/2021, 51 clubs affiliés.

2/ Situation Financière:

Il reste 18 382,74 € au 17/6/2021 sur le compte courant, 12 070,00 € sur le compte de réserve.

2a/ Coût des licences 2022 :

Le projet de budget étant respecté, la saison sportive ayant été amputée de 5 mois, Il est décidé, à l'unanimité de reconduire pour 2022, le même montant d'affiliation club et de coût des licences pour celles et ceux déjà présent en 2021. Pour les nouveaux, le tarif 2020 prévaudra.

3/ Fonctionnement :

- La situation sanitaire s'améliore, les rencontres vont pouvoir se dérouler
- Une réunion en visio-conférence, de la commission NS/C est prévue pour mise au point.
- Calendrier, transmettre à Philippe CARRIER les mises à jour.
- Activité des clubs par régions depuis le début de l'année, limitée voir nulle.
- CF NS à Montaigu annulé remplacé par une rencontre amicale.
- Championnats de France uniquement pour le MRC organisé le WE de Pentecôte à CESTAS. Merci au club du MYCA de l'avoir pris en charge.
- Compétitions Internationales limitées compte tenu des règles sanitaires propres à chaque pays.
- Code éthique et déontologie. Le projet élaboré à partir de celui de la F.F.Motonautique, par François LASSERRE et Yvan COSTA a été envoyé aux membres du CD. Aucune remarque. IL sera soumis à l'approbation des clubs en janvier 2022.
- Assurance M.A.I.F. Elle demande que nous lui envoyons chaque début de trimestre la liste à jour des licenciés. Il est rappelé que la licence « accompagnant », comme son

Toute correspondance doit être adressée :

*Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet, 93400, SAINT-OUEN.*



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

nom l'indique, est destiné à celles et ceux qui accompagnent et non qui pratique une activité modéliste. Pour plus de détails veuillez consulter sur le site la partie concernant les licences .

- Salon nautic Paris. Nous n'y participerons pas faute de moyens.
- Election du bureau de la région Nord Ouest. Michel HAINNEVILLE a été élu Président, à l'unanimité des clubs de la région Nord- Ouest. IL remplace Gérard BEALET que le CD remercie pour son implication dans l'animation de cette région.

4/ Communication

Assoconnect : Philippe CARRIER informe que les 6 « ambassadeurs » soit J.P. BILLET, P. CARRIER, D. DESHAYES, J.M. HUET, F. LASSERRE et Y. COSTA ont suivi les 3 premiers cours de formation. Il en reste un concernant la comptabilité. IL est décidé que tous les membres du CD auront accès, en consultation seulement, à la comptabilité de la FFMN. Le site actuel de la FFMN continu de fonctionner avec Robert DEMANGEON.

5/ Divers

Sylvain GREGOIRE présente la création d'une association de classe : voile Rg 65.

Le CD préconise un rapprochement avec la FFV.

Licence « Passeport découverte ». Sylvain GREGOIRE prépare une proposition de licence remplaçant l'actuelle licence découverte

Renouvellement de la convention FFM-FFMN. Elle a été signée par Gilles GUIGNARD et Jean Pierre BILLET qui transmettra à Robert DEMANGEON, la version signée pour parution sur le site de la FFMN.

6/ Prochain Comité Directeur.

Le samedi 23 octobre 2021 à 9h00.

7/ Prochaine Assemblée générale des clubs :

Le samedi 29 janvier 2021 au CISP à Paris. Nous couplerons cette AG en présentiel et visio-conférence afin de permettre à un maximum de clubs d'être présents.

8/ Questions diverses.

L'UIM annonce que la Pologne organisatrice des CM 2022 en MRc, pourra fournir autant de nitrométhane que les concurrents le souhaiterons. IL n'y aura donc pas de contrôle de carburant.

Le Président FFMN

Jean Pierre BILLET

Toute correspondance doit être adressée :

*Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet, 93400, SAINT-OUEN.*